



Infos n° 91

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 23 avril 2008

Réforme de l'Enseignement Professionnel **Réussir à se mobiliser pour gagner !**

La récente effervescence du mouvement lycéen vient relayer les inquiétudes que le SNUEP-FSU avait émises dès le mois de novembre 2007. Nous avons découvert alors le projet du ministère de généraliser le bac pro 3 ans...

Depuis que les lycéens sont dans la rue contre les suppressions de postes, le Ministre de l'Education Nationale navigue entre affichage médiatique avec les organisations syndicales et propos volontairement provocateurs. Mais recevoir les syndicats ce n'est pas forcément dialoguer, et tenter de discréditer les mouvements lycéens sous prétexte de manipulation est en soi une manœuvre grossière.

Si le SNUEP-FSU a refusé de signer le protocole de discussion sur le bac pro trois ans, c'est parce que la base de discussion est mauvaise : comment croire par exemple, qu'il est possible d'augmenter le nombre de bacheliers de la voie professionnelle, préserver la qualité de la formation et la valeur du diplôme (cf. circulaire de rentrée 2008) quand une année complète de formation (soient 800 à 900 heures) est supprimée ?

Oui, l'objectif de cette réforme s'inscrit pleinement dans la politique de casse du service public : l'Enseignement Professionnel Public serait saigné d'environ 10000 postes d'ici 2012. Non, l'intérêt des lycéens de l'Enseignement Professionnel Public n'est pas pris en compte.

Car cette réforme ne s'arrête pas à la généralisation du bac pro 3 ans : la relance de l'apprentissage-junior (rebaptisé DIMA), la recréation de classes de CAP, la réactivation des labellisations lycées des métiers (800 sont prévues sur les 3 ans à venir), tout laisse craindre que l'Enseignement Professionnel Public est menacé.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des personnels de l'Enseignement Professionnel Public à se mobiliser d'abord dans toutes les zones qui ont repris ou vont reprendre le travail après les vacances de printemps, ensuite avec l'ensemble de la fonction publique, avec l'éducation, dans le second degré pour défendre un véritable service public d'éducation et l'Enseignement Professionnel Public les 15, 18 et 24 mai.

Le Secrétariat National

Motion d'actualité du congrès national du SNUEP-FSU **Salaires et pouvoir d'achat**

Granville, le 4 avril 2008

Le Congrès National du SNUEP-FSU dénonce la baisse continue du pouvoir d'achat des enseignants actifs et retraités : plus de 7% depuis 2000, plus de 20% depuis 20 ans.

Le Congrès National du SNUEP-FSU exige une véritable revalorisation de leurs salaires et un rattrapage des pertes accumulées. Cela ne peut se faire par l'augmentation des heures supplémentaires qui sont en fait génératrices de chômage.

Cela doit se faire par une augmentation du point d'indice au moins égale à l'augmentation du coût de la vie. Aussi le Congrès National du SNUEP-FSU considère que la proposition d'augmentation de 0,5% en mars, et

de 0,3% en octobre, soit 0,65% sur 12 mois, formulée par le ministre de la Fonction Publique récemment, constitue une véritable provocation. L'augmentation du point d'indice devrait, au minimum, suivre la hausse des prix (environ 2 %).

Le Congrès National du SNUEP-FSU refuse l'argument selon lequel il n'y aurait pas d'argent dans les caisses de l'État alors que l'on sait qu'en 2008 dix huit mille contribuables très fortunés se verront rembourser la somme de 536 millions d'euros, un chiffre supérieur à l'économie budgétaire qui devrait résulter des 23 000 suppressions de postes programmées dans la Fonction Publique.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°91

le SNUEP-FSU dénonce des dispositifs scandaleux et appelle à la poursuite de l'action

COMMUNIQUE DE PRESSE du 17 avril 2008

Le SNUEP-FSU s'étonne de la parution de la circulaire de préparation de la rentrée 2008 au BOEN n°15 du 10/04/2008, sortie **sans aucune concertation**, et d'y découvrir des dispositifs totalement scandaleux pour l'Enseignement Professionnel Public :

- la relance du Lycée des Métiers, dispositif fourre-tout, favorisant la mixité statutaire des publics en formation (élèves, apprentis, adultes), la concurrence des établissements, la distorsion géographique de l'offre de formation, et à plus long terme la régionalisation des personnels de la formation professionnelle initiale publique ;

- la relance de l'apprentissage junior renommé DIMA qui renvoie les jeunes en difficulté vers l'apprentissage à niveau V, ce qui amplifiera encore leur échec et les sorties sans qualification du système scolaire ;

- l'entérinement du bac pro 3 ans qui ambitionne « d'accroître le nombre de jeunes qui accèdent au bac » « sans diminuer la qualité de la formation ni la valeur du diplôme », alors qu'une année scolaire entière est supprimée, ce qui correspond à la diminution de 800 à 900 heures de formation.

Le SNUEP-FSU dénonce toutes ces annonces démagogiques qui participent d'un double langage avec des affichages médiatiques totalement déconnectés des réalités.

Le SNUEP-FSU a refusé de signer le protocole de discussion sur le bac pro 3 ans visant à accompagner sa généralisation. Le SNUEP-FSU est conforté dans ses analyses sur la « réforme » Darcos qui poursuit avant tout un objectif budgétaire, pour économiser à terme environ 10 000 postes.

Le SNUEP-FSU soutient et encourage la mobilisation lycéenne et entend participer à son amplification pour exiger le refus de la généralisation du Bac Pro en 3 ans et le rétablissement des postes supprimés. Si un premier recul du Ministre peut être envisagé après son annonce aux lycéens de la possibilité de négocier « filière par filière » sur la refonte de l'Enseignement Professionnel, alors un second recul devient possible, celui du gel de la réforme pour ouvrir de véritables discussions sur l'Enseignement Professionnel Public.

Le Secrétariat National.

Heures supplémentaires, postes, fonds d'aide...

ou comment certains sont un peu moins égaux que d'autres

Dans cette période d'attaques frontales du service public d'éducation, tous les lycées, tous les élèves ne sont pas considérés de façon identique.

Non seulement les suppressions de postes sont très ciblées en fonction du type d'établissement : 10 postes au lycée Blaise Cendrars à Sevran (93) et 2 à Henri IV Paris, ou encore 10 sur 69 au LP Alfred Costes de Bobigny (93) alors que Saint Louis-de-Gonzagues (Paris16^{ème}) garde tous les siens. Et le Canard Enchaîné (avril 2008) de poursuivre sur les collèges des quartiers moins bourgeois de Paris qui perdent beaucoup plus de postes que ceux des quartiers aisés.

Mais de plus, les écoles privées profitent des mannes de l'Etat avec 3 millions d'euros supplémentaires, qui s'ajoutent aux 148 000 HS pour financer les stages de rattrapages à

destination des élèves en difficulté ! Le Comité National d'Action Laïque (CNAL) précise que les établissements privés sont déjà largement surdotés en postes d'enseignants ou en moyens spécifiques, comme le fond d'aide à l'implantation d'écoles privées en banlieue, tout en ne pratiquant pas l'accueil de tous les élèves comme seul le fait l'enseignement public.

Inégalité de traitement, quartiers riches/quartiers pauvres, public/privé, qui ne peut qu'exacerber et faire descendre dans la rue les élèves. Comment croire aux discours du ministre pour les élèves des établissements les moins favorisés ?

Seule une politique de justice sociale, en plus d'une réhabilitation du service public d'enseignement, peut répondre aux besoins d'une société moderne.





Le 21 avril 2008

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une amplification des mobilisations en région parisienne avec le succès des manifestations des 15 et 17 avril à Paris.

Xavier Darcos, visiblement nerveux face à cette situation, alterne déclarations provocatrices dans la presse et affichage de dialogue social mais n'offre aucune réponse aux attentes des personnels et des élèves. Il continue de minimiser le mouvement, tablant certainement sur le départ en vacances de la zone C et prend la responsabilité d'une nouvelle aggravation du conflit.

Les organisations syndicales SNFOLC, SNEP-Fsu, SNUEP-Fsu, SNES-Fsu, SUD-Education, UNSEN-Cgt appellent à la poursuite et au développement des actions dans les zones A et B qui reprennent les cours (des premiers rendez-vous sont déjà décidés le 28 avril en Guadeloupe, le 29 avril dans le Gard et en Lozère, le 30 dans l'Hérault...).

Elles proposent en **convergence avec les organisations lycéennes d'amplifier l'action au plan national dès la semaine de rentrée de la dernière zone (le 5 mai).**

D'ores et déjà elles appellent à une journée nationale de grève le 15 mai dans les collèges et les lycées dans le cadre d'une journée d'action de toute l'éducation, de la maternelle à l'université, avec la fonction publique, pour :

- le rétablissement des postes supprimés en particulier par la transformation des heures supplémentaires en emplois, le maintien des enseignements dispensés aux élèves, l'amélioration des conditions d'études.
- la consolidation des trois voies de formation au lycée, l'arrêt de la généralisation des bacs professionnels en trois ans qui conduirait à la disparition des sections de BEP.
- l'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation (le rapport Pochard ne pouvant en aucun cas constituer une base de discussion).

Les revendications des personnels de l'Education rejoignent celles de tous les fonctionnaires, mobilisés dans leurs différents secteurs.

L'ensemble des choix gouvernementaux en matière éducative s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme statutaire de la fonction publique et de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui menace 80 000 emplois dans les quatre prochaines années.



Non au démantèlement des Greta !

Le service public de formation continue des adultes, une des missions de l'Education Nationale, est assuré par les réseaux des GRETA. Différents statuts existent pour le personnel permanent, un peu comme à la Poste : des « postes gagés », personnel titulaire de l'Education Nationale, appartenant donc à la Fonction Publique, côtoient des agents recrutés sur des contrats de droit privé, en CDD ou en CDI. La volonté affichée du gouvernement est de se débarrasser du maximum de fonctionnaires, dans l'Education Nationale, comme ailleurs. Les Greta, depuis longtemps « laboratoires » de la déréglementation (cela fait par exemple plusieurs années que le personnel est annualisé) sont aussi dans le collimateur !

Pour pousser les postes gagés vers la sortie, il a été demandé aux Greta d'assurer le financement complet de ces postes, pensions civiles comprises, en invoquant une « distorsion de concurrence » avec le secteur privé. La majeure partie des postes gagés a ainsi été « rendue » à la formation initiale. Après le Greta du Havre, c'est la direction du Greta Rouen Multipôles qui a proposé au Recteur de rendre 6 postes gagés à la formation initiale. Ce faisant, on remplace du personnel titulaire de la fonction publique par des contractuels, plus précaires, travaillant plus et gagnant moins. Il s'agit en quelque sorte d'une « délocalisation » sur place.

Le Centre Permanent Génie Electrique est le plus touché : il perd ainsi la moitié de son personnel permanent, dont son responsable.

Les personnels concernés revendiquent leur attachement au service public de formation continue, ainsi qu'à la spécificité de leur enseignement.



La chronologie des faits

Le 29 février, il a été annoncé lors d'une commission du personnel du Greta Rouen Multipôles, la décision de la suppression de 6 postes gagés, dont 4 à temps plein sur le Centre Permanent Génie Electrique, et 2 en alternance avec le DPFI (Dispositif Permanent de Formation Individualisée). Cette décision met à mal l'existence même du centre Génie Electrique : 50 % des permanents disparaîtraient, soit le tiers des heures de cours réalisé sur le centre. Le RTD (Responsable Technique de Dispositif) serait remplacé par un coordonnateur. Sur 4 accompagnateurs de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience), 3 ne seraient plus là dont la coordinatrice ! Sur 2 formateurs aux habilitations électriques, il n'en resterait qu'un, soit une perte de 15 000 € pour le GRETA.

Le 3 mars, les personnels se mettent en grève spontanément face à la brutalité de ces six suppressions. L'assemblée générale du personnel dénonce la logique purement comptable d'économies qui prévaut à ces suppressions, et demande :

- que l'intégralité des postes permanents soit maintenue, tant gagés que contractuels ;
- que des moyens matériels et humains soient alloués, afin d'assurer un développement en direction des entreprises et des projets innovants. Un préavis de grève est déposé à compter du 10 mars.

Le 10 mars, ils se mettent en grève pour plusieurs jours, organisant deux manifestations au rectorat, massivement suivies, avec le soutien du SNUEP et de la CGT. Le chiffre atteint de 100 % de grévistes exprime la cohésion et la motivation des personnels. Le droit de grève, seule arme face à l'employeur, a été pourtant mis à mal par l'administration : remplacement au pied levé d'un enseignant gréviste par un non-gréviste, annulation d'une formation au dernier moment sans prévenir l'enseignant.

Le 11 mars, une audience a lieu entre une délégation du Greta, incluant le SNUEP, et le Secrétaire Général du Recteur accompagné du DAFPIC (Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue).

La qualité et l'originalité du fonctionnement du Centre Permanent sont reconnues par les deux interlocuteurs qui affirment que la suppression des postes gagés n'est pas liée à son activité. Et que la situation sera réexaminée d'ici le 20 mars, date de CTPA.

Le 4 avril, l'administration recule et revient sur sa décision de supprimer les six postes.

Extrait du communiqué du 7 avril

Le SNUEP FSU prend acte de cette décision. Il restera vigilant quant aux menaces futures pesant sur les postes, notamment les projets de fusion entre les GRETA d'Elbeuf, de Rouen-droite et Rouen-industries.

Le SNUEP se félicite de cette heureuse conclusion. Qu'elle redonne le moral à tous ceux qui se battent pour le maintien de leurs postes !

C'est la preuve que la lutte, dans l'unité des personnels et de leurs syndicats, peut payer !

